Entretien de M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, avec LCI le 5 février 2026, sur la lutte contre Daech, les relations avec la Syrie et l'Iran.

2026-02-05

Q - Monsieur le Ministre, bonsoir.

R - Bonsoir.

Q - Merci beaucoup d'être avec nous en direct de Bagdad. On a entendu ces djihadistes hommes, femmes, Français…

R - En direct d'Erbil, au Kurdistan irakien…

Q - En direct d'Erbil, pardon, mes excuses. En direct d'Erbil. Ces Français qui ont trahi la France pour aller servir le groupe État islamique, c'est un des objets de votre voyage. Est-ce qu'on a la certitude qu'ils ne reviendront pas en France ?

R - La priorité qui est la mienne, lors de ce déplacement qui m'a amené en Syrie, à Damas, puis en Irak, d'abord à Bagdad, puis à Erbil, c'est de prévenir toute résurgence de Daech. Cela commence par une reconfiguration du dispositif au sein duquel la France s'est battue sans relâche contre les terroristes islamistes depuis plus de 10 ans maintenant. Et cela passe aussi par une attention continue à la sécurité des camps et des prisons du Nord-Est syrien, où sont gardés des milliers de combattants terroristes qui, ces dernières années, se sont trouvés dans des affrontements contre les Kurdes, mais aussi contre les forces de la coalition internationale contre Daech, dont la France fait partie.

Q - Jean-Noël Barrot, la roue tourne. On sait bien que al-Joulani, c'était un djihadiste qui est devenu maintenant le maître en Syrie. Il est accueilli partout. Poutine le reçoit, le Président Macron le reçoit, Trump le reçoit. C'est la grande roue de l'histoire, mais est-ce qu'on peut avoir confiance en lui ? Un homme qui a été djihadiste, qui a prôné le djihad jusqu'à Jérusalem et qui a maltraité les minorités. Est-ce que vous avez confiance en lui ?

R - Vous savez, la question n'est pas de savoir si on fait confiance ou pas, mais de juger sur les actes. C'est la raison pour laquelle, quelques semaines à peine après la chute de Bachar al-Assad et de son régime criminel et sanguinaire, je me suis rendu, au début de l'année 2025, à Damas pour faire entendre aux nouvelles autorités syriennes ce qu'étaient nos

exigences. Et notre exigence numéro un, c'est la sécurité des Françaises et des Français, et c'est donc d'éviter toute forme de résurgence de Daech. C'est la raison pour laquelle aussi nous avons continué, tout au long de l'année, à marteler ces exigences auprès des autorités syriennes, qu'elles ont décidé cet automne de rejoindre la coalition internationale contre Daech, ce qui nous a permis à plusieurs reprises, en mobilisant nos moyens militaires, de frapper les installations et les combattants de Daech en Syrie. La dernière fois que ça s'est produit, c'était le 3 janvier dernier, et nous allons continuer.

Q - Jean-Noël Barrot, le monde, évidemment, a les yeux fixés sur l'Iran. Pendant que vous arriviez, on montrait ces images du déploiement militaire américain. Tout semble hésiter entre l'opération militaire et peut-être un chantage auquel les mollahs céderaient. Est-ce que vous espérez que Trump détruise ce qui resterait - il prétend qu'il en reste - de la capacité nucléaire iranienne ?

R - Seul un règlement négocié, nous l'avons dit suffisamment pour ne pas avoir à dire les choses différemment aujourd'hui, permettra d'écarter durablement le risque que soulève le programme nucléaire iranien pour les pays de la région et pour nous-mêmes. La priorité aujourd'hui, c'est que l'Iran se saisisse de la proposition faite par les États-Unis d'une négociation. Négociation qui doit d'abord porter sur la fin de la répression, la libération des prisonniers, la fin des exécutions et la restitution au peuple iranien des clés de son avenir. Ensuite, se pose effectivement la question du programme nucléaire, le programme de missiles de l'Iran et de son soutien aux groupes terroristes qui, dans la région, avec l'activité des Houthis, du Hezbollah ou du Hamas, ont été source d'une profonde déstabilisation.

Q - Est-ce que la France se sentirait elle-même en danger, menacée, si l'Iran arrivait à construire ou reconstruire ses capacités nucléaires militaires ?

R - Le programme nucléaire iranien soulève pour la France des enjeux de sécurité. Nous avons négocié, il y a 10 ans, un accord qui crée pour l'Iran des obligations, des contraintes sur son programme nucléaire. Obligations dont l'Iran s'est libéré après quelques années, ce qui nous a conduit, l'année dernière et tout au long de l'année, à négocier avec l'Iran un retour au respect de ses obligations, c'est-à-dire la mise en oeuvre d'un programme nucléaire civil sans aucune vocation militaire. Faute d'avoir répondu à nos exigences, nous avons réappliqué, à la fin du mois de septembre de l'année dernière, les embargos mondiaux sur les banques, sur les équipements nucléaires et sur les armes qui avaient été levées il y a 10 ans, au moment où cet accord avait été conclu.

Q - Jean-Noël Barrot, je ne sais pas si vous l'avez vu, on l'a montré hier ici à LCI, cette image terrifiante du régime des mollahs, qui littéralement envoie ses voitures pour écraser des gens, les manifestants. On a un régime, évidemment, qui a les mains couvertes de sang, on est épouvanté par ces brutalités. Et on sent ici, les plateaux, dans un instant, on aura le colonel Goya, l'amiral Vichot, sont partagés. Beaucoup disent « Il faut agir » ; et en même

temps, certains se demandent si l'intervention américaine serait ou non légale. Pour vous, si Trump intervient militairement, abat par exemple Khamenei, est-ce que c'est légal ? Est-ce que c'est légitime ?

R - Vous connaissez la position de la France. Nous l'avons exprimée avec beaucoup de force. Nous avons condamné les violences d'État qui se sont abattues sur les manifestants. Nous les avons qualifiées de crimes de masse. Nous avons agi en conséquence en prenant des sanctions à l'encontre de 21 responsables de cette répression : le ministre de l'intérieur, le procureur général, des commandants régionaux du corps des gardiens de la révolution. Et nous avons soutenu l'inscription du corps des gardiens de la révolution sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne. Parce qu'aucun de ces crimes ne peut rester impuni.

Q - Jean-Noël Barrot, pardon, vous n'avez pas répondu à ma question. Monsieur le Ministre, on voit les images terrifiantes, là, sous nos yeux. Oui ou non, si Trump tue l'ayatollah Khamenei, ou en tout cas s'il l'enlève comme il l'a fait avec Maduro, est-ce que ça vous paraîtrait quelque chose de légal ?

R - Les images que vous montrez, je viens de les qualifier. Ce sont des crimes qui ne resteront pas impunis. Vous posez une question qui n'est pas tout à fait en relation directe avec les images que vous montrez, même si ces images m'ont profondément heurté, comme elles ont heurté beaucoup de Français, mais vous connaissez la position de la France : on ne provoque pas, depuis l'extérieur et par la force militaire, des changements de régime.

Q - Un mot sur la protection d'Israël. La France avait participé, si le foyer guerrier devait se rallumer comme en juin passé. La chasse française avait contribué à protéger Israël avec les Anglais et d'autres. Est-ce que ce serait le cas, de nouveau, aujourd'hui ?

R - Ne faisons pas de politique fiction. L'objectif c'est d'éviter une escalade régionale qui occasionnerait à la fois pour nos partenaires dans la région, mais aussi pour nos emprises, nos diplomates, nos militaires déployés dans la région, des risques que nous ne voulons pas encourir. Nous nous y préparons, mais nous voulons évidemment tout faire pour les éviter.

Q - Jean-Noël Barrot, merci beaucoup, Monsieur le Ministre, d'avoir été avec nous en direct ce soir sur LCI, en direct d'Erbil.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 9 février 2026

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/301984-entretien-jean-noel-barrot-05022026-lci-politique-etrangere